

**Citazione bibliografica:** Jean-François de Bastide (Ed.): "No. 27", in: *Le Monde comme il est (Bastide)*, Vol.1\027 (1760), pp. 313-324, edito in: Ertler, Klaus-Dieter / Fischer-Pernkopf, Michaela (Ed.): *Gli "Spectators" nel contesto internazionale*. Edizione digitale, Graz 2011-2019, [hdl.handle.net/11471/513.20.2501](https://hdl.handle.net/11471/513.20.2501)

Ebene 1 »

*Feuille du Mardi 20 Mai 1760.*

Ebene 2 » **Metatestualità** » J'Abesoin de garantir l'histoire qu'on va lire pour lui assurer la foi & la confiance qu'elle mérite. Il faudroit supposer des gens qui eussent tout vu pour se flatter qu'on pût la croire, sans cette précaution. Il est même nécessaire en quelque façon, que je prouve qu'elle m'a été réellement communiquée, pour la rendre croyable : c'est ce que je vais faire en peu de mots. La personne qui me l'a adressée me marque qu'elle l'a entendue raconter au Commissaire qu'elle nomme dans sa relation ; je me suis rendu chez ce Commissaire, qui me l'a confirmée. Les coupables d'ailleurs ont été enfermés dans les [314] prisons publiques ; ils y sont sous leur nom ; on peut bien s'assurer encore par-là de la vérité du fait. . . . J'ai livré à l'impression le manuscrit qu'on m'a envoyé, tel qu'il étoit. Quoiqu'une assez grande négligence de style s'y fit sentir, je n'ai pas cru devoir y rien changer. . . . J'aurois pû faire de cela une histoire très-plaisante : mais la vérité que je respecte & que j'ai promis de ne pas défigurer, même en l'embellissant, si cela m'étoit possible, m'a rappelé mes obligations, au moment où j'en ai pû être tenté, & j'ai résisté à mon penchant. Ce n'est que par cette fidélité scrupuleuse que je pourrai mériter un jour le titre d'Historien *du Monde* ; & le *Monde comme il est* ne seroit plus réellement que le *Monde comme il n'est pas*, si je changeois la moindre chose aux faits. Il faut plus de bonne foi, que de réflexions pour en convenir ; & si quelques adorateurs du bel esprit, des aimables impostures, [315] des touchantes fictions, refusoient obstinément d'en convenir, je leur dis d'avance *mea virtute me involo*. Je dis aux autres. Le Monde comme il est, est le Monde universel sans doute, & vous avez peut-être pensé que je vous donnerois le caractere de tous les hommes, ou du moins les aventures de tous les pays ? vous ne vous êtes pas trompé ; autant qu'il dépendra de moi, vous aurez toujours plus que je ne vous ai promis ; mais faites-vous la violence d'attendre ; vous n'imaginez pas que je puisse vous donner tous les deux jours des choses bien extraordinaires ? (Eh ! qui pourroit vous les donner ?) Il faut un tems plus heureux pour établir des correspondances solides chez l'étranger ; ce tems viendra peut-être bien-tôt : je seconderai alors votre impatience, que je regarde aujourd'hui comme un honneur pour moi, quoiqu'elle ne soit pas sans injustice. « **Metatestualità**

Ebene 3 » **Allgemeine Erzählung** » Judith-Marguerite Monnier, âgée [316] de soixante-quatorze ans, veuve en premiere noce du nommé Briet, Marchand de Vin, & en seconde, du nommé Hugueneau, Plâtrier, demeurant à la Courtille, à l'enseigne du Coq du point du jour, fit connoissance il y a quelque tems avec le nommé Trinquelaire, ci-devant Soldat Suisse, & avec sa femme : tous deux très-misérables. Ils gagnerent la confiance de cette vieille femme, & trouverent le secret de loger chez elle : ils s'y annoncerent comme grands Magiciens, & protégés de la premiere Noblesse du Royaume, capables de procurer les emplois les plus brillans & les plus lucratifs. (Il falloit que cette femme fût bien simple de ne pas voir que des gens sans souilliers, étoient des gens sans crédit.) La veuve Briet, charmée de posséder ces trésors, en fit part à son gendre & à sa bru, établis Lapidaires vers le Temple, & vivant à leur aise : ceux-ci aussi peu éclairés que leur mere, donnerent dans [317] le panneau. Les Trinquelaires, sûrs de la sottise crédulité de ces gens, firent d'abord paroître sur la scene un Particulier, qui se dit Valet-de-Chambre Chirurgien de M. le Duc de la \* \* , ensuite un autre, qui se dit être le Secrétaire ; enfin le Duc lui-même, & enfin une aventuriere, qui s'intitula Adelaïde Philippine de \* \* d'Espagne, Duchesse de \*\*\*. Il falloit recevoir ces Seigneurs avec distinction : La veuve Briet & ses enfans n'y entendoient rien ; mais Trinquelaire & sa femme, qui sçavoient leur monde, y suppléoiient ; il n'étoit question dans leurs conversations que de Monseigneur le Duc \* \* \*, de Madame la Princesse de \* \* , & d'autres Seigneurs. Tantôt ces illustres personnages arrivoient avec des Carrosses superbes, tantôt c'étoient leur Coureurs, qui venoient prendre les ordres de leurs Maîtres. Tant de pompe fit tourner la tête à la famille Briet; elle se contoit trop honorée de dépenser [318] promptement son bien

à faire les honneurs de sa maison. Quand cette clique les eut amenés au point où elle desiroit, Trinquelair insinua qu'il falloit faire des présens pour obtenir des emplois : les Briet s'étoient déjà épuisés, ils avoient du crédit chez quelques Marchands ; ils en profiterent pour prendre en étoffes précieuses & en bijoux environ vingt-cinq mille livres qu'ils firent distribuer par les héros subalternes : il fut ensuite question d'illustrer la famille des Briets ; elle n'étoit point noble ; cependant la place de Directeur de la Compagnie des Indes dans l'Isle de Malthe, étoit sur le point de vaquer ; on la vouloit faire tomber sur le gendre ; mais celui-ci n'étoit point Gentilhomme, il fallut le faire tel : on prit jour pour cela ; il y eut ordre de faire tapisser décentement une chambre, & d'avoir une épée convenable à la dignité. Le jour arriva, on s'enferma dans la chambre, on fit [319] coucher Briet sur un lit, on lui mit deux épées nues en croix sur la poitrine, on prononça un discours en latin sur ce sujet qui dura un bon quart-d'heure, & qui fut trouvé admirable par l'assemblée, qui n'y entendoit certainement rien ; on releva ensuite avec cérémonie ledit Briet, on lui donna l'accolade de Chevalier, on lui mit l'épée au côté : le Secrétaire du Duc de la \* \* \* y parut sous le nom du Marquis d'Es \* & décoré d'un Cordon rouge. L'on ordonna à Briet de quitter tout commerce, pour vivre dorénavant en Noble ; & la séance se termina par lui faire sentir la différence de l'état où il étoit alors, à celui où il avoit été précédemment ; & pour ne lui laisser aucun doute sur sa nouvelle dignité, on lui remit une pancarte contenant son établissement de Directeur de la Compagnie des Indes dans l'Isle de Malthe ; le Marquis d'Es \* lui fit sentir qu'il falloit faire quelques présens, Briet [320] tira une montre de son gousset, sa femme en donna une autre avec le surplus des petits bijoux, qui pouvoient lui rester ; ils firent quelques lettres de change, que le Marquis d'Es \* voulut bien se charger d'escompter. La femme Briet vint à accoucher ; le Marquis d'Es \* & la Duchesse de \* \* \* firent tenir l'enfant en leur nom par lesdits Trinquelaires, ne l'ayant pas pû dans ce tems, parce que, disoient-ils, le Roi les forçoit de se trouver à Versailles pour la procession des Cordons bleus. C'est la dernière marque de protection qu'ils ayent donnée aux Briets. Le Ministre & le Magistrat qui président à la Police, instruits de ces escroqueries, chargerent M. le Commissaire C \* \*<sup>1</sup> d'approfondir cette affaire ; & sur son rapport, on arrêta le nommé Planchenot, Garçon Chirurgien chambrelan, qui avoit joué le rôle de Valet-de-  
[321] Chambre de M. le Duc de la \* \* \* & une fille avec qui il vivoit qui étoit la prétendue Duchesse de \* \* \* : l'un fût conduit à Bicêtre, & l'autre à l'Hôpital.

Planchenot ne s'étoit pas borné à jouer un seul rôle dans cette scene singuliere, il avoit vu la nommée Drouet, Vigneronne, vendant du vin dans la maison de la veuve Briet ; il avoit trouvé le secret de l'enjoler ; & sous prétexte de l'épouser, il lui avoit fait acheter des robes proportionnées à l'état qu'elle alloit prendre, & lui avoit enlevé dix-huit cens livres, (ce qui a occasionné la perte de la récolte du nommé Fessard, Vigneron, pour qui cette fille vendoit).

Les Trinquelaires, père & fils sont à Bicêtre, & la femme à l'Hôpital. « Allgemeine Erzählung » « Ebene 3 »

### Ebene 3 » NOUVELLE EXTRAORDINAIRE

#### *De Parey-le-Monial.*

M. Le Comte de B \* \*, Lieutenant en second au Régiment de \* \* Cavalerie, [322] sortant de Sevilly pour aller à Monne, fut attaqué au bord d'un bois par un loup enragé des plus grands & des plus furieux qu'on ait jamais vus. Ce loup appercevant M. le Comte de B \* \* qui étoit à cheval, courut à toutes jambes pour l'atteindre, & mordit son cheval à la fesse d'une manière si sensible, que le cheval par des hauts-le-corps continus, désarçonna & fit tomber M. le Comte de B \* \*. Le loup le voyant renversé par terre, vint à lui la gueule ouverte, & tout écumant de rage ; mais M. de B \* \* sans s'effrayer ni se servir de pistolets & d'épée, se jeta sur l'animal, saisit avec sa main droite sa langue, & prit une de ses pattes avec la main gauche. Pendant que le cavalier luttoit vaillamment contre le loup, la langue qu'il tenoit de sa main droite lui échappa, l'écume qui sortoit de la gueule de l'animal l'ayant fait glisser. Le loup en ce moment coupa le pouce droit à M. de B \* \*, qui tout botté qu'il étoit, s'élança vigoureusement sur l'animal, le monta [323] comme si s'eût été un cheval ; & appercevant une troupe de Paysans armés qui cherchoient ce loup, il les appella, & les pria de le secourir dans un danger sin pressant : aucun d'eux

<sup>1</sup> Je supprime son nom, à sa sollicitation.

n'osa approcher, ils crièrent de loin, que s'ils tiroient sur le loup ils pourroient bien le tuer lui-même. *N'importe*, répondit le Comte, *tirez, & je vous pardonne ma mort si vous me tuez*. Un des Paysans ayant alors tiré son coup de fusil, perça de trois bales l'habit de M. de B \* \*, sans blesser ni lui, ni le loup. Un autre de la troupe, plus hardi que ses camarades, voyant que le Cavalier étoit ferme sur l'animal, & qu'il le pressoit vivement avec ses bottes, qui étoient comme colées contre ses flancs, s'approcha de fort près, tira son coup & blessa l'animal, qui après de grands efforts pour se débarrasser de son Cavalier, succomba après trois quart-d'heures de lutte, & mourut *sous son brave & courageux Athlete*, sans ja-[324] mais avoir pû le terrasser. M. le Comte de B \* \* eut dans cette sanglante action le second doigt de la main gauche déchiré, le pouce droit coupé entierement, & le dessus de la main droite tout emporté. Le loup le mordit en plusieurs endroits de la cuisse & de la fesse, & ses bottes furent criblées de coups de dent. Après que le Comte fut sorti victorieux du champ de bataille, on l'amena chez M. le Curé Desgrandes, & de-là à Donleroy, qui étoit son quartier. Si-tôt qu'il y fut arrivé, les Officiers du Régiment l'obligèrent d'aller en poste à la mer. Il a été baigné, & parfaitement guéri. M. le Comte de B \* \* étoit âgé seulement de dix-neuf ans & quelques jours lorsqu'il a fait cette étonnante action. « Ebene 3 Metatestualità » Le fait est très-certain ; mais on ne me marque pas s'il est bien récent. « Metatestualità « Ebene 2 « Ebene 1